



Intervention liminaire – Plénière du 20/03/25
Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Seul le prononcé fait foi.

Mes cher·e·s collègues,

Notre séance plénière de ce jour se déroule pendant la semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Au moment où s'intensifie le recul de la tolérance à l'égard de toutes les minorités, où les actes antisémites se multiplient, où la banalisation de l'expression de la haine dans les propos de certains de nos concitoyens et d'élus de la république alimentent le rejet de l'autre, il m'importe de rappeler combien nous devons être vigilants et sans complaisance vis-à-vis de ces propos et de ces actes, en respect de la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies d'éliminer la discrimination raciale, adoptée il y a bientôt 80 ans.

La recherche de la citoyenneté éclairée que nous promouvons au sein de cette assemblée, dont nous sommes porteurs à travers de nombreux travaux, nous oblige. Cette période où se réveillent tous les dangers de l'obscurantisme sur la science et sur la connaissance ne peuvent laisser indifférentes les organisations de la société civile que nous représentons, dans toute leur diversité. Nous nous sommes engagés à travers le projet de cette mandature, à œuvrer, dans l'exercice de nos compétences, pour réussir les transitions justes, économiques, sociales, environnementales, démocratiques. Cet engagement nous conduit à produire de la connaissance sans exclure, à produire de l'analyse sans exclure, à conseiller l'exécutif régional sans exclure, puisque nous avons mis au cœur de nos travaux la nécessité d'enrayer la fabrique de toutes les discriminations quelles qu'elles soient.

Notre session du jour est placée sous le signe des transitions, dont les avis proposent d'imaginer l'avenir de notre région à travers deux contributions, l'une concernant la stratégie régionale des mobilités, l'autre concernant le SRADDET. Je souhaite que celle-ci s'inscrive dans notre engagement à ne pas exclure les plus fragiles, à ne pas exclure certains territoires, pour des politiques publiques régionales délibérément tournées vers la réussite de ces transitions justes, face aux enjeux posés aux territoires de la Région Grand Est, dont les deux prioritaires sont les réponses à l'urgence climatique et la réduction des inégalités territoriales.

La présence du Président de l'ADEME, monsieur Sylvain Wasserman, souligne l'importance de ces enjeux. Il nous présentera la démarche prospective de l'ADEME qui propose quatre scénarios cohérents et contrastés pour atteindre la neutralité carbone en France en 2050. Ces scénarios articulent les dimensions technico-économiques avec des réflexions sur les transformations de la société qu'elles supposent ou qu'elles suscitent.

La transition écologique n'est plus une option. Nous sommes la première génération à le savoir, à en

connaître les causes et les conséquences, et la dernière à pouvoir agir pour préserver un futur soutenable.

Une plénière qui sera donc résolument tournée vers l'avenir, avec cette prospective à l'horizon 2050, mais qui inscrit néanmoins son expression dans le cadre d'une réalité inquiétante, dans un contexte géopolitique mondial et national qui témoigne de menaces réelles et rapides, tant au niveau économique, social que démocratique, qui impactent nos territoires régionaux et l'ensemble des acteurs qui font vivre ces territoires...

Sur le développement économique, la dynamique de réindustrialisation de la France s'est nettement ralentie en 2024, selon le baromètre industriel de l'État du 13 mars 2025. Dans le Grand Est, si l'on recense 12 ouvertures ou extensions de sites, témoignant du dynamisme des acteurs de notre région, on enregistre dans le même temps 16 fermetures ou restructurations de sites industriels. L'industrie affiche un repli de l'emploi salarié depuis juin 2023, notamment dans les secteurs particulièrement en difficulté, l'automobile, la plasturgie et la mécanique.

C'est dans ce contexte que se tiendront les Assises régionales de l'industrie avant l'été, annoncées lors de la conférence sociale régionale qui a réuni l'ensemble des partenaires sociaux, aux côtés de l'État en région et du conseil régional le 5 mars dernier.

C'est pour contribuer à cette dynamique des acteurs régionaux que nous devons faire preuve de réactivité et revisiter notre travail sur la réindustrialisation à l'heure des transitions : l'état des lieux et le pré-diagnostic réalisé sera présenté et mis en débat au sein de l'assemblée, dans l'objectif d'enrichir le travail réalisé et nous permettre d'apporter une contribution commune de l'ensemble des composantes de notre assemblée.

Les inquiétudes sont vives quant à notre capacité à préserver notre cohésion sociale et la fabrique de notre vivre ensemble.

Les enjeux de résorption de la dette publique, et les coupes budgétaires effectuées dans tous les niveaux d'administration territoriale produisent un effet immédiat, et un vaste plan social à bas bruit dans l'ensemble des secteurs de l'économie sociale et solidaire est à l'œuvre. C'est le monde de la culture, l'insertion des jeunes, l'insertion par l'activité économique, le tourisme social et solidaire, les mutuelles, secteurs aussi variés qu'essentiels pour le quotidien des citoyens qui sont aujourd'hui menacés dans leur existence même.

C'est le sens de la motion qui sera en débat cet après-midi portée entre autres par les acteurs du tourisme social de notre assemblée, nous rappelant que le droit aux vacances, inscrit comme droit fondamental dans la loi de lutte contre les exclusions de 1998, est mis à mal, car le modèle économique des lieux d'accueil est menacé par la mise en œuvre de la loi de finances...

Penser les risques d'exclusion pour ne pas exclure... là encore, notre assemblée met en lumière ces signaux faibles, anticipateurs d'un désastre sur la construction du lien social, et du sentiment d'appartenance à une communauté de destin, en privant les plus fragiles, et notamment nos enfants, de ce droit fondamental...

Quelques jours après la journée internationale des droits des femmes, il est essentiel de prendre conscience que là aussi les droits chèrement acquis sont fragilisés. Les femmes sont et seront les premières victimes de la montée des inégalités sociales et économiques, et le recul des politiques sociales peut remettre en cause la trajectoire d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au groupe spécialisé égalité de travailler sur ces questions de la précarisation des femmes sur nos territoires.

Les restrictions budgétaires ne doivent pas justifier la remise en cause des services essentiels à la cohésion sociale, territoriale et économique et hypothéquer leur survie.

Ces services et les organisations qui les portent participent activement à la vie citoyenne dans notre pays, et leur affaiblissement est un signe patent de l'affaiblissement de l'espace civique et solidaire dans nos territoires.

Je ne peux, dans ce cadre, passer sous silence la même logique qui conduit certains à remettre en cause l'existence des CESER, et d'autres instances de la démocratie participative au nom de la nécessité d'économies budgétaires, et d'une gabegie supposée réalisée par ces organisations.

Vision outrancière en ce qui concerne le CESER Grand Est, puisqu'outre le fait que le budget qui lui est alloué ne représente que 0,08% du budget de la Région, le CESER a une gestion exemplaire et rigoureuse des fonds publics qui lui sont confiés : réfaction des indemnités en cas d'absences, augmentation de la part des réunions en visioconférence, limitation du recours aux prestations extérieures, sobriété dans l'ensemble des dépenses... Tous ces efforts ont notamment conduit à une diminution de 27,5% des dépenses de fonctionnement du CESER ces cinq dernières années, alors même que de nouvelles missions nous ont été confiées par le législateur, notamment en matière d'évaluation des politiques publiques et d'études prospectives territoriales.

La volonté affirmée de voir supprimer ces organisations s'appuie sur des raccourcis démagogiques et sont constitutifs de positionnements populistes.

Les sujets de la dette, du financement de l'économie, du développement économique et de l'emploi sont importants, urgents et légitimes. Ils conditionnent le quotidien de millions de personnes. Mais aujourd'hui, face aux différentes crises qui traversent la société, le débat politique ne peut se résumer à ces questions néanmoins essentielles. La question de la société dans laquelle l'on veut vivre, les grands principes de la démocratie, de la place des citoyens pour construire les politiques publiques, du vivre ensemble, sont au cœur d'un débat nécessaire, qui ne se propose pas d'éliminer les conflits, mais d'inventer les procédures leur permettant de s'exprimer et de rester négociables, comme l'a écrit Paul Ricœur.

C'est notre vocation de revivifier la démocratie et la participation citoyenne, pour construire les leviers indispensables au continuum démocratique si essentiel dans le contexte actuel de crises multiples et multiformes.

C'est à cet exercice démocratique que nous allons consacrer cette journée.

Je vous remercie pour votre confiance et votre écoute. Je vous souhaite des débats féconds, constructifs, pour fabriquer le commun dont nous avons un urgent besoin, pour que chacune et chacun d'entre nous, individuellement et collectivement prenne sa part, dans la construction de notre récit régional et national, et prenne en compte sa part pour une contribution juste et équilibrée dans les efforts qui nous sont demandés aujourd'hui, et n'en doutons pas, demain...

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 20 mars 2025